



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°09/2018

En séance du 8 mai 2018 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. **RAPPORT DE LA COMMISSION GESTION DES DECHETS & SALUBRITE (Présidente : Carole Bobillier)**
 - **Nettoyage des moloks** : le Conseil décide de lancer un appel d'offre intercommunal pour réaliser le nettoyage annuel des moloks.
 - **Littering** : le Conseil décide de soutenir l'organisation d'une journée de nettoyage dans la station de Champex-Lac le 26 mai 2018.
 - **Décharges sauvages** : Le Conseil est informé des différents secteurs nettoyés : Chamoille, Issert et Soulalex ; 16 sacs représentant un total d'environ 24 m³ de déchets ont dû être évacués par hélicoptère.

2. **RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES BOURGEOISIALES & SERVICE FORESTIER (Président : Jean-Claude Duay)**
 - **Service forestier** : le Conseil accepte de prolonger le contrat d'engagement de M. Justin Thétaz pour la saison automnale 2018.
 - **Demande de bois de concession** : Le Conseil accepte la demande de Lattion Jérôme pour un bâtiment à La Rosière.

3. **DIVERS**
 - **Terrasses** : Le Conseil autorise les terrasses sur les places communales du 14 mai au 31 octobre 2018.
 - **Constructions** : le Conseil traite les dossiers suivants : Buemi Célien, pour la rénovation et l'agrandissement d'un bâtiment - choix des teintes gris selon les échantillons / Valindustrie pour la construction d'un atelier de décolletage.
 - **Grand Tsai** : Le Conseil préavise favorablement le projet de Téléverbier SA, pour la modification du tracé de la piste qui dessert l'installation.
 - **Evaluation des processus et élaboration des cartes des dangers chutes de pierres – La Rosière** : Le Conseil adjuge le mandat à l'entreprise Tissières SA pour un montant de Fr. 8'767.55 subventionné à 90%.
 - **Immo-solidaire** : Le Conseil décide de renouveler son soutien à l'association.
 - **Pont du Bourgeal** : Le Conseil décide d'exiger le démontage des barrières posées par le Canton sur le pont du Bourgeal et de mandater le Bureau GAME pour corriger le tir et trouver une solution à la hauteur de la valeur patrimoniale de ce monument.

Séance levée à 19h10
Orsières, le 25.05.2018

L'Administration communale